

Fiche bilan du compagnonnage



Professionnel bénéficiaire : *Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY)*

Professionnel soutien : *Parc National de Mohéli (PNM)*



FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

I. Présentation

Structure candidate Professionnel.le participant Statut Contact (mail et tel)	Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte – GEPOMAY Emilien DAUTREY (Directeur) ; Anisse AHAMADA (Chargé de mission Oiseaux des forêts) ; Malo BRAQUIER (Chargé de projet Oiseaux côtiers et marins) coordination.oocm@gepomay.fr ; 0639 04 23 71
Structure compagne Professionnel.le participant Statut Contact (mail et tel)	Parc National de Mohéli – PNM Ben ANTHOY (Directeur technique) ; Mouchitadi MADI (Chargé de mission Environnements marins et côtiers) ; Daniel LAILINA (Directeur exécutif) benanthoy@yahoo.fr ; +269 340 80 18
Lieu de réalisation du compagnonnage	Mohéli, union des Comores
Coût total du compagnonnage (en euro)	5515 €
Montant du financement sollicité (frais de déplacement)	4575 €

Contexte et objectifs du compagnonnage (*rappel du besoin initial en formation du bénéficiaire et de l'identification de la structure soutien*):

Le GEPOMAY coordonne depuis 2013 l'Observatoire des Oiseaux Côtiers de Mayotte (OOCM), rattaché à l'échelle nationale à l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (RNF-OFB) et à l'échelle internationale à l'*International Waterbirds Census*. L'association anime également le Suivi Temporel des Oiseaux Communes (STOC) depuis 2020 et a lancé en 2022 le suivi des oiseaux forestiers.

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

A la suite d'échanges avec le Parc National de Mohéli (PNM) depuis 2020, du fait d'un manque de connaissances des agents du PNM sur les oiseaux, aucun suivi n'est actuellement mis en place. Il s'agit d'un facteur limitant pour l'étude des oiseaux à l'échelle régionale. Le GEPOMAY et le PNM procèdent alors à un échange de bonnes pratiques et de renforcement de capacités sur les suivis de l'avifaune de Mayotte et de Mohéli. Le projet initial prévoyait un premier déplacement du GEPOMAY à Mohéli, en deuxième déplacement du PNM à Mayotte, ainsi qu'un ultime déplacement du GEPOMAY à Mohéli.

L'objectif principal est la mise en place de protocoles de suivis de l'avifaune standardisés et répliquables dans le temps, qui permettront ensuite d'enclencher une régionalisation des suivis d'oiseaux. Les oiseaux étant très mobiles, des initiatives régionales sont indispensables pour mettre en place et harmoniser des suivis régionaux, avoir des outils d'évaluation des statuts de conservation des oiseaux, avec des indicateurs de l'état de santé des milieux, évaluer les spécificités des territoires, etc.

Le projet dans son intégralité prend place sur deux compagnonnages, un pour la venue du GEPOMAY à Mohéli, l'autre pour la venue du PNM à Mayotte. La présente fiche fait état de la seconde mission, à Mayotte. Les objectifs pour cette deuxième mission étaient les suivants :

- Rencontrer le personnel et le fonctionnement du GEPOMAY
- Prendre connaissance des protocoles mis en place par le GEPOMAY à Mayotte
- Dispenser des formations complémentaires sur l'avifaune et son étude

Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution (*événements externes ayant influé significativement sur la réalisation du compagnonnage (favorables ou défavorables)*)

Un deuxième déplacement du GEPOMAY vers Mohéli était initialement prévu pour clore le compagnonnage et finaliser l'élaboration du protocole. Finalement, le deux premiers échanges ayant permis d'avancer suffisamment sur les objectifs du compagnonnage, le troisième déplacement n'aura pas été jugé nécessaire.

Également, des cofinancements étaient attendus pour financer le temps humain lors de ce compagnonnage, mais ils n'auront finalement pas été obtenus.

II. Bilan technique et financier

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

II.1 Exécution technique

Déroulement du compagnonnage *(toute annexe acceptée ; détailler le calendrier)*

20/02/23 : arrivée du PNM sur Mayotte, réunion de cadrage, briefing de la mission du GEPOMAY à Mohéli, présentation et validation du programme de la semaine.
21/02/23 : matinée de terrain forestier dans la Majimbini, après-midi au bureau, échanges sur les données collectées sur le terrain.
23/02/23 : matinée à la retenue collinaire de Combani, présentation de la plateforme Faune-Mayotte l'après-midi au bureau
24/02/23 : journée en bateau pour le comptage des paille-en-queue sur les îlots
25/02/23 : journée avec des journalistes à la vasière des Badamiers, réunion d'échanges avec divers acteurs de Mayotte prévue en fin de journée mais finalement annulée à cause des embouteillages
26/02/23 : restitution de la mission, échanges avec Les Naturalistes de Mayotte
27/02/23 : départ du PNM

Bilan personnel *(qu'est-ce que le compagnonnage vous a apporté ?)*

La mission s'est bien déroulée, la formation a été constructive et les participants ont pu échanger leurs connaissances. Les sorties de terrain organisées ont montré la similarité des milieux entre Mohéli et Mayotte, malgré quelques éléments divergents sur les cortèges d'espèces. Cette similarité aura permis d'échanger sur des protocoles répliquables à Mohéli.
Les deux compagnonnages ont aboutis sur la création par le PNM de protocoles de suivis de l'avifaune de Mohéli, qui seront mis-en-place dès que possible.

Perspectives *(que va vous permettre cet échange ? quelle suite allez-vous y donner ? prévoyez-vous d'échanger les rôles entre professionnel.le bénéficiaire et soutien ?)*

Le PNM prévoit de mettre en pratique les protocoles adoptés. Le GEPOMAY reste à disposition pour apporter son aide si le besoin se fait ressentir, notamment sur l'identification des espèces ou la mise en place des différents suivis.
La signature d'une convention de partenariat entre les deux structures est également à l'étude.

Leçons à tirer pour de futurs compagnonnages *(des choses à améliorer ?)*

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

L'absence de cofinancements aurait pu être un frein à la bonne tenue de ce compagnonnage, le temps humain pouvant se révéler onéreux. La prise en compte de cette dépense lors des compagnonnages permettraient la soumission d'autres projets intéressants.

II.2 Exécution financière : à remplir, sauf pour les associations

Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du compagnonnage

		PREVISIONNEL		REEL				
Détail des coûts	Intitulé de la dépense	Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	dont auto-financement	dont financement demandé à l'OFB dans le cadre de Te Me Um	dont autres financements
Personnel permanent partiellement affecté au projet	Professionnel.le participant							
	Autre							
Personnel non permanent								
Déplacements	Déplacements (ie vols longs courriers)							
	Déplacements locaux							
	Hébergement							
	Restauration							
Equipement (ie dépenses d'équipement/investissement imputables au projet)								
Autre	Location salle et matériel							
	Honoraires prestataires							
	Edition (ex : frais d'impression)							

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

Total							
-------	--	--	--	--	--	--	--

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, statut, signature et cachet)

.....
.....
.....

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

Commentaires éventuels sur l'exécution financière

Attention : seuls les frais de déplacement (transport, hébergement, restauration) sont pris en charge par Te Me Um dans ce cadre.

Article pour le site internet (500 car. max, possibilité de joindre des documents ou liens)

Le GEPOMAY et le Parc National de Mohéli ont procédé à un échange de bonnes pratiques et de renforcement de capacités sur les suivis de l'avifaune de Mayotte et de Mohéli. Chaque structure aura effectué une semaine de mission chez l'autre dans le but d'en rencontrer le personnel, d'étudier le fonctionnement de chacun et de tirer profit des spécificités de chaque territoire.

Grâce à l'élaboration de protocoles standardisés et répliquables, ce compagnonnage permet d'enclencher une régionalisation des suivis de l'avifaune au sein de l'archipel des Comores.

Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée
- au moins 3 photos* assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté
- les productions associées au compagnonnage
- pour les associations, document [Cerfa n°15059*02](#) Compte-rendu financier de subvention complété.
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par Te Me Um

**L'utilisation des trois photos fournies est strictement et uniquement réservée à l'illustration du site internet, du compte Twitter et du groupe Facebook du programme Te Me Um. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l'OFB.*